

JOURNAL DE LYON

Vente en gros : 41, rue Centrale, 41.

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Vente au numéro : rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député de Rhône-et-Loire

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements... — 12 fr. — 23 fr. — 45 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent des 1^{er} et 16
de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimeur à M. Stern, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

4 mars.

La dépêche particulière de Versailles, que nous avons publiée hier, a été lue par nos lecteurs une première vue d'ensemble sur la séance d'hier de l'Assemblée nationale, séance très-importante, et dont on parcourra avec intérêt le compte-rendu analytique, reproduit plus loin.

La formation de cette majorité de hasard, qui — pour la seconde fois — les habilités de langage du garde des sceaux ont fait émerger de tous les côtés de la Chambre indistinctement, ce péle-mêle étrange où se coudoient, à l'ombre d'une dangereuse équivoque, radicaux et légitimistes, orléanistes et bonapartistes, républicains modérés et ennemis acharnés de la république, cette agglomération fortuite d'éléments disparates ou hostiles, en un mot, ne pouvait avoir d'autre effet que de démontrer aux moins clairvoyants l'impossibilité de s'engager plus avant dans cette voie mauvaise, sans qu'il en résultât quelque dommage aussi bien pour le pouvoir exécutif que pour l'Assemblée elle-même.

Les orateurs qui ont pris la parole dans la séance d'hier et, en première ligne, l'honorable M. Le Royer, député du Rhône, ont prouvé, jusqu'à l'évidence, combien était mal posée la question qui s'agitait dans ce grave débat, et quelle impérieuse nécessité s'imposait à tous les esprits sincères de la Chambre, de rétablir les choses en leur véritable état, en provoquant, de nouveau, de la part du gouvernement, des explications catégoriques.

Le vote de samedi — c'est incontestable — n'a fait qu'attester l'équivoque souligner le malentendu, à l'aide desquels une partie du cabinet se flatte vainement de contenir les passions, dont cette tactique n'aboutira au contraire qu'à surexciter les passions et attiser les haines. Il faut donc que M. Thiers s'explique; il est trop tard aujourd'hui pour revenir au point de Bordeaux, et ce serait, croyons-nous, perdre que de vouloir tenter de donner la parole à l'opinion en provoquant que la politique de M. Thiers ne diffère en aucune façon des déclarations du garde des sceaux, si le message n'indiquait point un pas fait en avant par le gouvernement, ce pas il l'invitait incontestablement l'Assemblée à le faire. Il y a, dans les textes des deux discours, celui du 13 novembre et celui du 1^{er} mars, des termes qui s'excluent, des contradictions qui choquent, et le besoin se fait sentir d'un gouvernement qui ne soit pas en fait et en droit un gouvernement à deux visages.

Vous le voyez, à rester dans le provisoire? Dites-le sans ambages, affirmez-le sans le dénier de l'indéfini, mais le pays, fidèle et pleinement édifié sur les avantages qu'il pourrait actuellement retirer de ce maintien du provisoire, serait toujours en droit de demander au gouvernement: Préparez-vous une solution, et laquelle? A quelle pensée obéissez-vous dans le recrutement du personnel administratif? Vous préoccupez-vous enfin de savoir quels éléments, quelles forces, se trouvent en présence, quand viendra l'heure de faire appel aux suffrages de la nation? Votre neutralité est-elle complète à l'heure qu'il est? Et si vous néglexiez systématiquement toutes ces questions du plus haut intérêt, êtes-vous bien dans la réalité du mot: un gouvernement? Cette a été, en partie, l'argumentation de M. Dufaure. Il y a, en effet, à revenir en arrière ou à décréter une prolongation indéfinie du provisoire, plus de dangers encore pour l'avenir que pour le présent. Cette considération particulière, sur laquelle nous revenons plus loin, mérite qu'on la pèse sérieusement, sous peine de voir la porte ouverte aux aventures et de préparer de nouvelles crises.

Au surplus, M. Thiers, poussé à bout par l'insistance des orateurs qui ont occupé la tribune, a formellement promis de s'expliquer aujourd'hui, et cette décision attendue diminue sensiblement l'importance des résolutions prises par les divers groupes parlementaires, résolutions qui sont subordonnées, en général, à la nature des explications que fournira le président de la République.

C'est ainsi que la gauche modérée a dû, au début de la séance, se prononcer contre le projet de la commission des Trente; mais, d'après la correspondance républicaine, comme, parmi les membres de ce groupe, on se refuse à

croire, — jusqu'à preuve irréfutable du contraire, — que M. Thiers ait renié sa politique, on espère encore que la rupture ne sera pas définitive.

« Nous supplions le président, dit en terminant la Correspondance, de dire à la nation, une fois pour toutes, dans quel endroit elle doit chercher la pensée du gouvernement. Dans les déclarations de M. Dufaure, ou dans celles du message? »

« Nous croyons, nous espérons, que M. Thiers n'hésitera pas. Il n'est pas possible que, pour acheter l'appui de la droite, qui ne représente rien, il se résigne à perdre l'appui de la gauche, qui représente le pays. »

C'est impossible, la Correspondance a raison, et cependant nous l'avouons, c'est avec un sentiment de bien vive anxiété que nous attendons le résultat de la séance de ce jour.

Parmi les nouvelles de l'extérieur, nous n'avons à signaler que la présentation aux cortès espagnoles d'un projet de loi demandant la formation de cinquante bataillons pour combattre l'insurrection carliste — et l'ouverture, à la chambre des communes, de la discussion en deuxième lecture du bill sur la réforme universitaire en Irlande. La question a une importance capitale, et de toute part s'élèvent des protestations énergiques contre les mesures proposées par M. Gladstone. Aussi s'attend-on à un débat des plus vifs.

Le discours et la politique de M. Dufaure ont en la fortune de plonger dans une joie profonde tous ceux qui s'intéressent à l'exclusion de tous les autres, des conservateurs. Si ces « conservateurs » voyaient quelque peu clair dans le présent et dans l'avenir, ils déploieraient au contraire la politique que ce discours voudrait inaugurer; car il n'en est pas de plus fatalement anti-conservatrice.

Si la France revient aujourd'hui au seul pacte de Bordeaux, si aucun pas ne se fait vers la république, qu'arrivera-t-il aux élections générales?

Il arrivera que la question se posera entre candidats républicains et candidats monarchistes; et il arrivera encore que le suffrage universel choisira, pour affirmer la république, les candidats de la couleur républicaine la plus foncée. Ce qui a eu lieu lors des dernières élections partielles se produira dans toutes les élections. Ce ne seront pas les noms des républicains modérés qui sortiront des urnes, mais ceux des radicaux; et, en plus d'une circonscription électorale, les éléments républicains modérés seront forcés, parce qu'ils sont républicains, de marcher avec leurs adversaires de l'extrême gauche, afin d'empêcher le triomphe des monarchistes.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, tel serait le résultat infaillible, forcé, fatal de la politique de M. Dufaure : la prochaine Assemblée serait radicale et nous donnerait le règne d'une Convention.

Cette perspective sourit-elle aux « conservateurs »? Préfèrent-ils une Chambre radicale à une Assemblée républicaine modérée? Dans ce cas ils n'ont qu'à poursuivre; ils seront servis au gré de leurs souhaits.

Quant à nous, c'est là un résultat qui nous paraît parfaitement malheureux et pour l'avenir de la République et pour celui de la France elle-même. C'est parce qu'il nous paraît tel, que nous faisons les vœux les plus ardents pour que M. Thiers nous ramène au message, à la République; et si quelque chose nous étonne, c'est l'aveuglement des « conservateurs » qui applaudissent à une politique, au bout de laquelle se trouve non pas la victoire de la République sage, libérale, régulière, mais le triomphe du radicalisme.

— Il faut ordonner la retraite, dit Benito. — Il faut mourir ! s'écria Fernando.

Mais ses yeux se fermèrent; il lui sembla qu'il s'endormait, et perdit connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, le soleil brillait; on l'avait assis sur l'herbe, adossé contre un chêne. Les oiseaux chantaient, la brise marine parfumait l'air. Des moineaux bleus assaillaient à grand bruit un geyser. Fernando demanda à boire, et s'abreuvait longuement à la gourde que lui tendit Benito. Il se leva, surpris de se sentir faible et vaillant. Il était sur le versant d'une montagne; une centaine d'hommes, les uns couchés près de leurs armes, les autres accroupis, l'entouraient. Plusieurs avaient le front, la jambe ou le bras ceint de linges ensanglantés. Il tourna ses regards comme pour s'orienter et vit dans le lointain Cordova, dont les dômes étincelaient. Ses yeux se remplirent de larmes au souvenir de la nuit terrible qui venait de s'écouler; en songeant aux deuils qu'il laissait en arrière, à son espoir trahi, à Andréa peut-être à jamais perdue, il regretta de survivre à sa défaite.

— Je te dois la vie, dit-il à Coccoyo, qui passa près de lui; tu m'as rendu là une triste service.

Après un instant de silence, il se tourna vers Benito.

— Où sont nos soldats? lui demanda-t-il.

— Voilà ce qui nous en reste, répondit le métis.

A ce moment Fernando aperçut une cinquantaine de cavaliers portant l'uniforme des dragons de don Luis.

— Sommes-nous prisonniers? s'écria-t-il.

— Non pas, capitaine, répondit Lucas, qui s'approcha; j'ai à me plaindre du gouverneur et j'ai profité de ce qu'il n'a plus besoin de moi pour venir batailler sous votre bannière.

— C'était hier que tu aurais dû venir à moi; aujourd'hui je ne suis plus qu'un vaincu.

— Hier, la chose n'aurait pas été loyale,

Le traité de commerce avec l'Angleterre.

I.

La question douanière va bientôt faire sa rentrée à l'Assemblée avec la présentation du nouveau traité de commerce franco-anglais. Nous en avons sous les yeux l'exposé officiel des motifs. C'est document à une très-grande qualité, c'est la clarté; il ne laisse rien à désirer à cet égard; il définit parfaitement l'esprit et le caractère général du traité. Nous regrettons que sa longueur ne nous permette pas de le reproduire *in extenso*, mais nous ne pouvons nous dispenser d'en donner au moins ici une courte analyse. Nous l'accompagnerons de quelques critiques et de quelques commentaires utiles. Ce sujet, qui a déjà fourni le thème de tant de discussions n'a cependant pas encore été épuisé.

Le gouvernement s'est, maintes fois, défendu de toute arrière-pensée de retour à la protection. Que faut-il croire de toutes ces protestations si souvent répétées? Nous ne savons. Le rédacteur anonyme de l'exposé des motifs les réédite à nouveau, et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en prendre acte une fois de plus. Il est donc bien entendu que les nouveaux arrangements ont un objet éminemment fiscal et nullement un but de protection industrielle, que, par conséquent, les droits compensateurs à l'importation des matières ouvrées doivent être « en exacte proportion avec l'augmentation du prix de revient déterminée par la surcharge de l'impôt sur les matières premières. »

Cette condition n'était pas remplie avec toute l'exactitude désirable dans le premier tarif, tarif qui n'était autre que celui annexé à la loi du 26 juillet; aussi est-il sorti rectifié sur quelques points de l'examen contradictoire auquel il a été soumis dans le sein de la commission internationale désignée à cet effet. Les droits sur les cotons n'ont été modifiés que très faiblement, mais les réclamations bruyantes des industries du nord, dont les espérances invincibles se sont trouvées trahies. Cette « exacte proportion » dont parle le rapport officiel, n'était pas d'ailleurs chose facile à réaliser, et il n'est pas impossible que les amères doléances des filateurs cotonniers soient aujourd'hui justifiées.

Quoi qu'il en soit, ces tarifs ayant été discutés et admis de part et d'autre, les deux nations contractantes se garantissent mutuellement, jusqu'au 1^{er} janvier 1877, le traitement de la nation la plus favorisée. Cette stipulation ne comporte aucune exception pour l'Angleterre; mais, pour confirmer la règle sans doute, elle en spécifie une qui, au gré de M. Thiers du moins, est toute en faveur de la France. A savoir que les droits compensateurs pourront être perçus sur les produits anglais, « quand même la perception de ces droits constituerait à son égard un régime différentiel. »

Par contre — retenons ceci — jusqu'au 1^{er} janvier 1877, date à laquelle les deux nations deviendront absolument libres l'une à l'égard de l'autre, « nous renonçons à toute faculté d'augmenter pendant cette période le taux des taxes de compensation. » Cette renonciation s'applique, il est vrai, qu'aux taxes compensatrices, et « si les autres puissances consentaient à une élévation des tarifs (sur les matières premières) dont elles sont en possession, rien ne s'opposerait à ce que les augmentations auxquelles elles auraient consenti

fussent étendues à l'Angleterre, le taux des taxes de compensation restant seul fixé jusqu'en 1877. »

Nous ne voulons pas ergoter sur les mots; mais il suffit d'y réfléchir quelque peu pour voir que cette latitude qui nous est laissée d'élever les droits sur les matières premières avec l'adhésion des autres puissances, sans avoir la faculté d'augmenter proportionnellement les tarifs compensateurs, est une pure fiction. Effectivement, sinon diplomatiquement, en nous liant pour les seconds, ne nous sommes-nous pas, *ipso facto*, liés pour les premiers? Cette prétendue liberté du gouvernement anglais est donc illusoire. Tandis que la France s'interdit pendant quatre ans d'élever les droits compensateurs; l'Angleterre, elle, lui assure purement le régime de la nation la plus favorisée. Si arrivait, — c'est là une simple hypothèse que nous faisons, — si arrivait, disons-nous, pour une cause ou pour une autre, que le cabinet britannique, abandonnant tout d'un coup la voie libérale où il s'est si résolument engagé aujourd'hui, obtint, lui aussi, de dénoncer les traités qui le lient avec les puissances étrangères, et en revint, par exemple, au tarif de 1824, qui taxait les soieries entre autres à 60 0/0, le nouveau traité pourrait-il s'y opposer? En aucune manière, si les autres pays n'étaient pas mieux traités.

C'est là, nous le répétons, une hypothèse tout à fait gratuite, car on connaît trop bien aujourd'hui au-delà du détroit les bienfaits du *free-trade* pour songer à revenir en arrière; il est bon néanmoins de faire voir que les conditions de réciprocité ne sont pas aussi « parfaites » et que l'inégalité des conditions consenties par nos voisins, gens toujours pratiques, n'est pas aussi en leur défaveur que le dit l'exposé des motifs avec des expressions de gratitude, quelque peu choquantes pour notre amour-propre national, dans un document de ce genre.

Ajoutons enfin que le gouvernement anglais recouvre par cet acte la faculté qu'il avait perdue en 1860 d'établir des droits d'exportation de ses charbons. Une dépêche de Londres nous annonçait hier même qu'un meeting tenu à Islington, sous la présidence d'un membre du parlement, avait décidé de demander immédiatement un droit sur l'exportation du charbon. Nous nous sommes mis complètement à découvert de ce côté. Il en est de même pour les vins, et le cabinet britannique acquiesce immédiatement sur ces deux points sa liberté d'action la plus complète. Et si, comme le disait récemment le préfet de la Seine, le gouvernement français a fait à l'Angleterre la politesse de lui donner à tenir la plume, celle-ci la lui a tenue à son profit.

En supposant même que cette inégalité, onéreuse à nos voisins, existât, ne serait-elle pas purement fictive, en présence de l'art. 7, § 2 de la loi sur les matières premières? Cet article condamne les tarifs annexés au traité anglais à rester lettre morte, tant que toutes nos autres conventions commerciales n'auront pas été dénoncées; et nous croyons, plus que jamais, que le gouvernement se flatte d'illusions, quand il espère que la Suisse, l'Italie, l'Autriche, entraînés par le noble exemple de l'Angleterre, abandonneront à l'envi tous les avantages que les conventions actuelles leur assurent pour plusieurs années encore. Après tous les échecs qu'il a éprouvés de ce côté, il faut reconnaître que le gouvernement a la foi robuste, une foi digne d'une

meilleure cause. En pareille matière les « sentiments d'amitié » entrent pour bien peu de chose; et, si après deux ans de négociations ininterrompues, le cabinet de Londres s'est décidé à une transaction, c'est bien plus pour donner une base certaine à ses relations de commerce avec nous, assurer son avenir, que par esprit de compassion à nos embarras financiers.

MARIUS MORAND.

(A suivre.)

COURRIER DE PARIS

3 mars 1873.

Il court des bruits étranges sur les circonstances qui ont écarté M. Thiers de la tribune pour y amener M. Dufaure. Ce qui est certain, c'est que M. Thiers voulait parler lui-même et qu'il a fallu une délibération du conseil pour le décider à dévorer son message. Il est vrai que l'influence des ministres a rarement pareille vertu; mais cette fois leur opinion s'appuyait d'un argument décisif: je veux dire la démarche des députés du centre droit qui avaient déclaré ne pouvoir voter le projet si le gouvernement s'avisait de reparer le message. Or M. Thiers désire que le projet soit voté; il y voit un expédient pour vivre en paix avec l'Assemblée jusqu'à la libération du territoire. Seulement il s'expose du même coup à ne plus être soutenu par la gauche, et voilà sans aucun doute ce qui l'obligera à prendre la parole dans le courant de la discussion, aujourd'hui peut-être.

C'est aujourd'hui en effet qu'on discute le préambule ou l'Assemblée affirme de nouveaux ses intentions constitutives; M. Thiers, tout en acceptant ce préambule, l'avait déclaré inopportun et dangereux; la gauche républicaine a résolu hier de le repousser; tout à l'heure le centre gauche a décidé de le rejeter aussi, à moins que le gouvernement ne rassure les républicains par des déclarations positives. Reste la réunion Casimir Périer, dont l'alliance avec la gauche et le centre gauche suffirait peut-être à compromettre le sort du préambule ou au moins à réduire à de faibles proportions la majorité qu'il paraît malgré tout destiné à réunir. Le groupe Casimir Périer est décidé, vous le savez, à suivre le gouvernement; mais le gouvernement tient-il à être suivi? — Dans cette affaire, non pas précisément; il veut que le projet soit voté, mais comme il ne peut guère l'être que par la droite et le centre droit, comme c'est surtout à ce côté de la Chambre qu'il veut donner des gages d'alliance, il n'est pas mauvais que le côté gauche s'abstienne ou vote contre. Les concessions du gouvernement n'en sembleront pas plus importantes.

On me dit que M. Ricard, qui a représenté M. Dufaure développant le projet de Bordeaux, a été appelé ce matin à la présidence; peut-être M. Thiers l'a-t-il chargé de transmettre à ses amis des assurances verbales, qui, si elles étaient publiquement formulées à la tribune, feraient fuir le centre droit, qu'on a tant de peine à ramener. Or, c'est bien facile possible pour faire d'autant plus valoir la bonne volonté du gouvernement, il serait mauvais que l'ensemble du projet ne fût adopté que par la droite, car M. Thiers serait aussitôt sommé d'avoir à consulter exclusivement les sentiments de la majorité. Mais, d'ici-là, si la gauche l'adopte avec la droite, c'est l'aggravation de l'équivoque. — Eh! mon Dieu, oui! mais ne vaut-il pas mieux une bataille indécise qu'une bataille perdue?

Or le moment est venu d'en prendre son parti: je vous le disais hier, et il me semble que la gauche ait déjà pu le comprendre, la campagne du message est une campagne manquée. On avait fait fond sur le bon sens du centre droit; on croyait que les difficultés croissantes de la fusion auraient suffi à le décourager; or, on s'est aperçu que ne pouvant relâcher la monarchie, le centre droit voulait au moins empêcher la république de se faire. Il serait donc puéril de recommencer l'expérience.

Au surplus, tout ce que perd aujourd'hui la république régulière, organisée, acceptée, c'est le radicalisme, le radicalisme seul qui le gagne; il est fatal, que la forme du gouvernement restant en suspens jusqu'aux élections générales, il s'agira à ce moment de république et de monarchie, non de conservation et de progrès; on plébiscitera sur ce dilemme et vous savez qu'en pareil cas les nuances extrêmes ont chance de l'emporter, comme représentant au degré le plus absolu les principes contre lesquels on est appelé à se prononcer.

Je sais bien que les monarchistes espèrent, avant cette date, renouer les fils rompus de la fusion, et qu'en tout cas ils ne veulent se résigner qu'à la dernière extrémité; mais n'est-ce point là, en politique, le pire des aveuglements? Ces joueurs d'un nouveau genre n'exposent-ils pas toute leur fortune sur un invraisemblable coup de dés?

Il m'arrive d'Espagne une nouvelle assez bizarre, mais qui est autre chose qu'un bruit de rue ou de foyer, car le ministère actuel a dû, m'assure-t-on, s'en préoccuper assez sérieusement: il s'agit d'un plan fort machiavélique qu'on prête à M. de Bismarck, qui consisterait: 1^o à renverser ou à faire renverser le roi actuel de Portugal; 2^o à faire remplacer, par un gouvernement provisoire préparé d'avance, lequel travaillerait à l'élection d'un Hohenzollern; 3^o une fois ce prince prussien installé sur ce trône, on chercherait des prétextes d'intervention en Espagne, et sous prétexte, par exemple, d'assurer le repos du Portugal, on attaquerait la république voisine. Tout cela me paraît fantastique, mais on en cause à Madrid dans les cercles officiels, et j'ai cru devoir vous en dire un mot, ne fût-ce qu'à titre de curiosité.

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine).

Paris, 3 mars.

Hier au soir, à la présidence, le petit dîner du dimanche; les intimes seulement: M. Calmon, de Maleville, etc.

Après dîner plusieurs députés sont venus présenter leurs respects au chef du pouvoir exécutif.

On a parlé de la décision prise par la gauche dans sa réunion d'hier au soir. L'attitude de cette importante fraction de l'Assemblée a quelque peu impressionné M. Thiers.

« Je ne comprends pas, dit-il, pourquoi la gauche est si froissée du discours de M. Dufaure. Nous ne sortons en aucune façon du message. Ne cassons pas les vitres. »

Il avait déjà tenu le même langage à M. Fourcand, le président de la gauche, qui était allé le trouver.

« Ma seule préoccupation en ce moment, lui a-t-il dit, est la prompt évacuation du territoire. Après, nous constituerons la république. »

Dites à vos amis qu'ils ont tort de s'alarmer et priez-les de ne pas voter contre le projet.

M. Fourcand ne semblait pas satisfait de ces explications.

L'impression produite en province par le discours Dufaure est la même qu'à Paris, et ce matin, les journaux des départements étaient détrempés avec avidité à la présidence. On a pu facilement se rendre compte du mauvais effet produit. Cela changera-t-il quelque chose aux dispositions gouvernementales?

On écrit toujours que M. Thiers parlera aujourd'hui; le conseil des ministres s'est réuni à onze heures; a-t-il décidé que M. Thiers s'abstiendrait? C'est ce que l'on ne sait encore. On dit également que M. Le Royer doit parler aujourd'hui au nom de la gauche.

Un livre curieux va paraître cette semaine: *De Châlons à Sedan*, par le maréchal MacMahon. Ce volume n'a pas paru plus tôt par des raisons politiques et des motifs de haute convenance. Napoléon III étant mort, rien ne s'opposait plus à l'apparition de cet ouvrage dont M. Thiers a eu connaissance.

On craint de nouvelles inondations. La crue de la Seine augmente avec une rapidité incroyable. Cette nuit elle a haussé de 32 centimètres. Les populations riveraines, si cruellement éprouvées il y a quelques mois, sont dans la plus grande inquiétude.

de ce qu'ils gagnaient aux cartes durant les haltes. Grégorio approuvait les façons d'agir des deux chefs; mais Ruperta ne dissimulait pas sa sympathie pour les partisans du Lobo, qui récompensaient plus généreusement ses services.

Après huit jours de marches et de contre-marches, — car les nouvelles recueillies dans les haciendas annonçaient souvent le voisinage d'un ennemi supérieur en nombre, — on regagna la grande route un peu au-dessus du village d'Amazoc, célèbre dans les fastes du banditisme mexicain.

Le paysage s'était transformé; on avançait avec peine sur un terrain blanchâtre, sablonneux, semé de cactus, et dont la sécheresse contrastait avec les grasses régions qu'on venait d'abandonner. Le Lobo entraînait ses compagnons vers la gauche. Les fugitifs se croisaient avec des péones et des métis qui suivaient d'un regard méfiant les mouvements des cavaliers. Le Lobo maintenait une discipline rigoureuse. Si un soldat s'arrêtait près d'une de ces *ventas* où le voyageur trouve à se rafraîchir, le bandit surveillait lui-même le paiement de la consommation.

« Ce sont nos futurs voisins, que ces braves gens, répétait-il; nous aurons besoin d'eux, et nous devons à tout prix nous en faire des amis. »

(La suite à demain.)

Les cours gratuits professés par M. de Korbutch s'ouvrent, pour l'Allemagne, jeudi 6 courant, et pour l'Angleterre, samedi 8, à 8 heures du soir, au domicile du professeur, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 5 Mars 1873

31

BENITO VASQUEZ

Étude de mœurs mexicaines

Par Lucien BIART

En voyant cette troupe conserver un semblant d'ordre, Fernando voulut tenter un dernier effort. Il fit gorgner les Indiens d'eau-de-vie, puis, se plaçant à leur tête, excitant leur courage, il les entraîna vers la grande barricade au cri de: « Vive la liberté! » La position fut emportée malgré la mitraille; on poussa en avant, on remonta la rue au pas de course, et les cavaliers chargèrent la petite cour pressée. Les cris se mêlèrent, le tocsin sonna à coups redoublés. La fusillade couvrit la voix des canons, et Fernando renversa vit ses compagnons s'enfuir. Prompt à se relever, le jeune homme invoqua la mort; il atteignit la barricade jonchée de cadavres. La fusillade crépita dans tous les sens; Fernando, la tête en avant, avançait à l'aventure. Il se heurta dans une rue latérale et rencontra Coccoyo, qui le prit en croupe; il s'aperçut alors que son sang coulait et qu'il était blessé au bras. Bientôt il vit ses chefs autour de lui.

BOURSE DE PARIS

DU 4 MARS

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

COMPTANT	D'HIER	D'AUJOUR.	HAUSSE	BAISSE
3 0/0	57 95	57 95		
4 1/2	83 00	83 00		
5 0/0 (anc.)	89 15	89 15		
5 0/0 (nouy.)	91 15	91 15		

TERME

(Dépêche télégraphique)

Paris, le 4 Mars 1873.

PRÉCÉD.	VALEURS
57 47	3 0/0 Français.
91 45	5 0/0 Emprunt (1873).
88 55	5 0/0 Libéré (1871).
65 95	5 0/0 Italien.
4175	Banque de France.
812	Fonds d'Etat.
430	Crédit Mobilier.
726	Crédit Lyonnais.
587	Société Générale.
460	Mobilier Espagnol.
865	Orléans.
1006	Nord.
882	Paris à Lyon et Médit.
780	Autrichiens estamp.
443	Autrichiens nouveaux.
360	Lombards.
360	Suez.
92 1/2	Délégations.
	Consolidés à Londres.

BOURSE
DONS 3 mois à 5 mois. 3 1/2 0/0
TRÉSOR 6 mois à 1 an. 4 0/0
A un an. 4 1/2 0/0

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

SAINT-ETIENNE, 3 mars 1873.

NOMBRE	SORTES	FRANCE	ITALIE	CHINE	JAPON	POIDS
9	Organsin	2	5	1	1	815 04
11	Trames	2	4	1	1	576 42
34	Grèges	2	4	1	1	32 90
7	Diverses	2	4	1	1	32 90
27	Bobines	2	4	1	1	1724 33

BALLOTS PESÉS

Organsin	Trames	Grèges	Diverses	Bobines
4	2	2	2	2
10	6	6	6	6
23	13	13	13	13
43	23	23	23	23
106	58	58	58	58
230	126	126	126	126
532	294	294	294	294
1208	696	696	696	696
3543	1953	1953	1953	1953
9528	5076	5076	5076	5076

13 Décreusages. 3 Grèges.
23 Ouvrées. 6 Bobines.

POIDS
JAPON 38 71717
CHINE 38 71717
ITALIE 38 71717
FRANCE 38 71717

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Le nombre des opérations de décreusage a été de 608.

Lyon, 3 mars 1873.

NOMBRE	SORTES	FRANCE	ITALIE	CHINE	JAPON	POIDS
24	Organsin	11	6	1	1	1354
18	Trames	11	6	1	1	1350
39	Grèges	17	6	2	2	2896
7	Div.	11	6	1	1	1350
5	Bob.	11	6	1	1	1350
10	Lain.	11	6	1	1	1350
33		11	6	1	1	1350
33		11	6	1	1	1350
33		11	6	1	1	1350
33		11	6	1	1	1350

24 Organsin. 11 Trames. 39 Grèges. 7 Div. 5 Bob. 10 Lain.

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

33 33 33 33 33 33

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 4 mars

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	PRESSION	ÉTAT	VENT
minima	maxima	du ciel	à 7 h. du m.
+ 5	+ 8	0,742	conv. S-O

Hauteur de la Saône au-dessus de l'écluse... 2.10

Sa température... -7.7

Hauteur du Rhône au-dessus de l'écluse... 0.70

Sa température... -7.7

Quantité d'eau tombée à Lyon du 15 au 28 février... 0.004

SITUATION GÉNÉRALE.

Le baromètre montait assez rapidement hier sur le N-E de l'Europe, il rebaisse aujourd'hui, toujours très-haut en Islande, le temps est mauvais dans toutes les régions.

Groningue, Brest, pression moyenne, vent S-O, mer très-houleuse, pluie.

Valencia, Bayonne, pression faible, vent S-O, mer houleuse, ciel couvert.

Perpignan, Livourne, Naples, pression faible, vent N-O, mer agitée, ciel nuageux.

Cannes, vent S, pluie, mer tranquille, température du 2 au 3 à minima + 8, le 3 à midi + 10.

SPECTACLES DU 4 MARS

GRAND-THÉÂTRE

FÊTE POUR LES PAUVRES

LA JUVIE, grand opéra. (2^e, 3^e et 4^e act.)

LES NOCES DE JEANNETTE, opéra comique en 1 acte.

FAIS CE QUE DOIS, poème en 1 acte.

INTERMÈDE MUSICAL, etc., etc.

On commencera à 7 heures 1/2.

THÉÂTRE DU GYMNASIUM, QUAI SAINT-ANTOINE

Relâche.

Histoire illustrée du second Empire

PAR ERNEST HAMBL (chez Degorce-Cadot)

Toutes les correspondances de la presse démocratique ont déjà annoncé cette nouvelle publication de M. Ernest Hambl.

L'Histoire illustrée du second Empire arrive bien à son heure, il importe en effet, surtout aujourd'hui, de connaître dans tous les détails, l'histoire de cette réaction, et surtout de celle qui nous voyons maintenant et ayant pour artisans les mêmes hommes ou leurs pères, empêcha la fondation de la République et rendit possible le Coup d'Etat.

Cette œuvre formera trois parties de cha-

cune 50 livraisons à 10 centimes ou 10 séries de 50 centimes.

La première comprendra la période de la présidence, pendant laquelle Louis Bonaparte, les voies et moyens qui devaient lui permettre d'accomplir son Coup d'Etat.

La seconde retracera les expéditions de Crémée et d'Italie, et l'étrange absorption d'un tout un peuple par un homme, l'Empire sonnel en un mot.

La troisième comprendra ce qu'on est venu d'appeler l'Empire libéral, qui commença l'expédition du Mexique, pour finir à la catastrophe de Sedan.

OBLIGATIONS DE LA

VILLE DE PARIS (1868)

et du canal de Suez (1868)

TIRAGE DU 15 MARS 1873

332,000 fr. de lots

On participe à ces deux tirages en versant 20 fr. ou 10 fr. pour un seul tirage, chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon.